



Lettre d'info de la Mission Gestion Différenciée Nord-Pas-de-Calais - n°16

SOMMAIRE

Edito	2	Sev'Indic : un outil de pilotage en ligne pour l'évolution des pratiques professionnelles en Espaces Verts	10
Les Bois Raméaux Fragmentés en Espaces Verts Urbains	3	Bibliothèque de graines.....	11
La gestion des Espaces Verts par les Ateliers du Littoral Dunkerquois	5	Bilan du projet LNA.....	12
Eco-pâturage : Marquette-Lez-Lille joue la carte de l'innovation	7	Nouveautés.....	13
		A lire absolument	13

EDITION



La dernière Journée de Rencontre et d'Echanges organisée par la Mission Gestion Différenciée s'est déroulée à Ferques le 18 octobre dernier. Le thème choisi était «Les nouvelles filières». Cette journée a réuni une soixantaine de participants qui ont pu (re)découvrir les pratiques liées à l'utilisation de semis de fleurs sauvages et de plantes vivaces, de nouveaux services tels que la gestion et l'entretien des espaces verts par des structures d'insertion, l'éco-pâturage, l'utilisation du cheval de trait pour l'entretien des espaces verts ou la location de matériels destinés à l'entretien des espaces verts.

Le programme, les présentations Powerpoint des différents intervenants, les photos et la vidéo de cette Journée d'Echange sont accessibles en ligne sur le site Internet de la Mission Gestion Différenciée :

<http://www.gestiondifferentiee.org/spip.php?article210>

Cette journée a été riche en échanges et en questionnements... Ce pourquoi nous avons choisi d'approfondir cette thématique dans ce numéro de la Virgule ! D'autres filières novatrices vous y seront présentées et différentes communes vous feront partager leurs expériences dans la mise en place ou l'utilisation de ces services !

Nous profitons également de la sortie de ce nouveau numéro de la Virgule pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012. Bonne lecture,

L'équipe de la Mission Gestion Différenciée.

Les Bois Raméaux Fragmentés en Espaces Verts Urbains

Les Bois Raméaux Fragmentés (BRF) sont des broyats de branches utilisés en agriculture, jardinage et espaces verts afin de pailler ou amender les sols. Il s'agit là d'un matériau produit par simple broyage, sans compostage préalable à l'épandage. Dans la pratique, il est toutefois possible de stocker les BRF en andains d'un mètre de hauteur maximum (si possible moins) afin de limiter les pertes par compostage. Le diamètre maximal des branches à broyer est généralement fixé à 7 cm, mais cette limite est arbitraire et dépend le plus souvent du diamètre à partir duquel on valorise le bois en bûches pour le chauffage. Ce qu'il est important de comprendre est que **plus le diamètre des branches est petit, plus les branches sont riches en nutriments (azote, phosphore...) et composés organiques faciles à consommer pour la faune du sol (sucres, protéines...).**

La définition exacte est souvent sujette à débat tenant compte de la nature des essences utilisées, de la présence ou non de feuilles, de la technique de broyage... La plupart des restrictions rencontrées sur internet et dans la presse ne sont la plupart du temps



pas justifiées, ni scientifiquement, ni empiriquement. Et il n'est, à mon sens, nullement pertinent de s'interdire les BRF contenant des résineux, des broyat défibrés et encore moins les BRF contenant des feuilles. L'expérience montre qu'ils sont même de meilleure qualité que ceux sans feuilles car plus équilibrés dans leur composition chimique ! En ce qui concerne les essences, on sait que certaines sont meilleures que d'autres, mais il est encore très hasardeux de dire lesquelles. En attente d'une meilleure connaissance de cette question, je vous invite, dans la mesure du possible, à mélanger les 2 essences qui sont à votre disposition.

Propriétés des BRF

Les BRF sont un amendement organique qui, dans certaines situations améliorent significativement les qualités d'un sol. Voyons l'impact que le BRF présente sur les sols et les cultures ; impacts qui, suivant les situations, peuvent apparaître comme des avantages ou des inconvénients.

La vie du sol

Le premier impact de l'application de BRF est la stimulation de certains organismes du sol. Il s'agit d'abord de ceux qui vivent sur le bois en décomposition : certains champignons, en particulier ceux dits de « pourriture blanche », des bactéries (dans une moindre mesure) ainsi que tout un cortège d'animaux du sol (mille pattes, cloportes, collembolles, acariens...) qui se nourrissent soit directement de bois en décomposition, soit qui broutent les champignons qui s'y développent.

La stimulation de la vie du sol a des impacts positifs sur la fertilité du sol : elle permet d'améliorer la transformation des matières organiques. Elle améliore et stabilise la structure. Elle stimule la libération de nutriments pour les végétaux. La biodiversité ainsi stimulée favorise également la régulation biologique de nombreux parasites et ravageurs des cultures. Toutefois, certains ravageurs peuvent être, dans certaines conditions, excessivement stimulés. Le principal problème sur ce point concerne les limaces qui sont favorisées d'une façon générale par toute pratique qui accumule des matières organiques en surface (paillages organiques divers et variés, semis direct...), comme c'est le cas lors de l'application de BRF. Il est donc indispensable d'anticiper leurs nuisances. Pour ce faire l'idéal est l'utilisation d'orthophosphate de fer, autorisé en agriculture biologique, qui est inoffensif pour les prédateurs des limaces. Sur le long terme, il est très pertinent de favoriser les prédateurs des limaces grâce à un environnement exempt de produits toxiques, des pratiques favorisant la vie du sol (réduction du travail du sol, restitution des résidus de culture, paillages...), la mise en place de mares, de bosquets, de haies. La nécessité de traiter s'atténue alors peu à peu.

la peut avoir des effets positifs, comme le contrôle

Les matières organiques

L'apport de BRF modifie la composition organique du sol. Les BRF sont en quelque sorte un intermédiaire entre des pailles et du bois de tronc. A l'instar de ces derniers, les BRF stimulent la production d'humus, c'est-à-dire de matière organique transformée par l'activité biologique (champignons et bactéries surtout) en composés très résistants à la dégradation. Toutefois, les BRF sont également riches en cellulose, sucres et protéines qui sont plus facilement consommables pour la faune du sol et qui ont donc une action à court terme sur l'activité biologique, la structure du sol et la libération de nutriments accessibles aux plantes. Ces derniers points sont d'autant plus marqués que le BRF utilisé contient des feuilles.



L'irrigation

Une des qualités les plus populaires des BRF est la réduction, voire la suppression de la nécessité d'irriguer. Il est vrai que l'humus formé par leur transformation dans le sol permet de stocker des quantités importantes d'eau, en plus de l'effet paillis si le BRF est utilisé en mulch. Ce point est toutefois parfois exagérément mis en avant et il reste nécessaire d'être vigilant à l'état de stress hydrique des plantes !

L'enherbement

Certaines expériences ont montré une capacité remarquable des BRF à maîtriser l'enherbement. Toutefois, une certaine vigilance s'impose quant à ces observations : les plus spectaculaires d'entre elles ont été effectuées lorsque les plantes adventices étaient des annuelles nitrophiles (c'est-à-dire qui sont particulièrement gourmandes en azote). Cet effet est vraisemblablement dû à l'immobilisation de cet élément suite à l'application de BRF (voir ci-dessous). En revanche lorsque la flore adventice est composée de vivaces (chiendent, potentille, liseron, rumex...), les BRF, même en paillage épais, n'ont pratiquement aucun effet sur leur contrôle.

L'azote

Un point très souvent problématique est que suite à l'application de BRF, l'azote du sol est capté par les micro-organismes qui décomposent le bois. Cela peut avoir des effets positifs, comme le contrôle des annuelles nitrophiles (voir ci-dessus) et la réorganisation de nitrates qui risquent d'être entraînés vers les nappes phréatiques à l'automne. Mais cela pose aussi souvent problème au printemps car cet azote utilisé par les micro-organismes n'est plus disponible pour les plantes, ce qui pénalise parfois gravement leur croissance (faim d'azote). Cet effet peut toutefois être fortement atténué dans des sols bien pourvus en azote ou lorsque le BRF est épandu à l'automne. Il peut également être compensé par un apport important d'azote (engrais organique ou minéral, lisier, fiente de poules, purin d'orties...) ou encore par la culture de légumineuses qui vivent en symbiose avec des bactéries capables de fixer l'azote de l'air.

Toutefois, ce problème n'est significatif que la première année et il s'annule, voire s'inverse par la suite, sans doute grâce à une meilleure gestion de l'azote par la vie du sol qui permet de réduire, voire de supprimer les apports de cet élément.

Utilisation des BRF en espaces verts urbains

Un contexte particulièrement favorable

Les agglomérations possèdent pour la plupart des arbres qu'il faut régulièrement élaguer et des espaces verts qu'il faut entretenir (irrigation, désherbage, traitement, fertilisation). Valoriser les tailles des premiers dans les seconds permet de gagner sur tous les plans : tout d'abord, en valorisant sur place les rémanents d'élagage, on s'économise les coûts et pollutions liés au transport des branches en déchetterie et plateforme de compostage.

Ensuite, en utilisant les BRF obtenus par broyage de ces branches, on bénéficie dans les espaces verts des avantages agronomiques décrits ci-dessus, entraînant des économies sur l'irrigation, le désherbage, les



traitements phytosanitaires et à moyen terme sur la fertilisation. Cette analyse permet de comprendre aisément pourquoi de plus en plus de collectivités en France se « mettent au BRF », depuis les petits villages jusqu'aux villes de taille moyenne ou importante comme Auch, Limoges, Rennes, Bordeaux, ou encore certains arrondissements parisiens.

Il suffit donc de mettre un broyeur entre les élagueurs et les jardiniers pour bénéficier d'une réduction de coût sur les deux tableaux !

Faut-il acheter un broyeur ?

Nous en venons à une question très importante : faut-il que la commune ou la collectivité de communes achète un broyeur ? Cette question est souvent négligée et l'achat d'un broyeur est budgétisé dès lors que la nécessité de produire du BRF est identifiée. Pourtant, cette décision est rarement justifiée. En effet, d'après un calcul que j'ai réalisé (n'hésitez pas à me contacter pour plus de détails), il faut au moins 15 jours d'utilisation d'un broyeur acheté 20000€ pour rentabiliser l'achat. En deçà, la location est plus intéressante ! Or un tel broyeur produit aisément 10m³/j, ce qui représente en moyenne 75m³ de branches, soit 1125m³ sur 15 jours. Assurez-vous d'avoir un tel volume à traiter avant d'envisager un achat !

Utiliser les BRF en espaces verts

En espaces verts, les BRF s'utilisent le plus souvent en paillages, aussi bien sur des massifs de fleurs que sur des arbustes ou des arbres.

Dans le premier cas, l'épaisseur du paillage doit être de 4 à 5 cm maximum. L'épandage doit se faire si possible à l'automne. Ensuite, l'idéal est de ne plus travailler le sol et de se contenter de compléter le paillage de BRF aux endroits où son épaisseur a fortement diminué.

S'il s'agit d'arbustes, un paillage d'environ 5 cm d'épaisseur à compléter au fur et à mesure qu'il disparaît est suffisant. Enfin, pour des arbres, il est préférable de pailler en priorité l'aplomb de sa couronne avec une épaisseur d'environ 10 cm. Pour de jeunes sujets, épandre environ 100l de BRF sur un cercle d'environ 1m de diamètre. Dans tous les cas le BRF ne doit pas toucher le collet de l'arbre afin de ne pas transmettre de maladies à ce dernier.

par Gilles Domenech
Conférencier et formateur
au sein de l'EURL Terre en Sève
<http://www.terre-en-seve.fr/>
Animateur du blog :
<http://jardinonssolvivant.fr>

La gestion des Espaces Verts par les Ateliers du Littoral Dunkerquois

Présentation

Les Ateliers du Littoral Dunkerquois (A.L.D.) sont des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.), dépendants de l'association des Papillons Blancs de Dunkerque. Le public accompagné est constitué d'adultes de 18 à 60 ans porteurs d'une déficience intellectuelle qui sont encadrés par des moniteurs d'atelier, professionnels dans leur secteur d'activité, mais également par des éducateurs, des psychologues,...

Les Ateliers du Littoral Dunkerquois sont organisés sur deux sites : Grande-Synthe et Tétéghem.

L'E.S.A.T. de Grande-Synthe a une capacité moyenne d'accueil de 300 usagers et dispose de 5 secteurs d'activité : restauration collective et Restaurant « les 3 Sabots », conditionnement, menuiserie, mécanique et espaces verts.

L'E.S.A.T. de Tétéghem a, quant à lui, une capacité



d'accueil de 250 usagers et 4 secteurs d'activité : conditionnement alimentaire, textile (couture ainsi que cannage et réfection de sièges), repassage et nettoyage de locaux, imprimerie et espaces verts dont un atelier de maraîchage BIO.

Les Espaces Verts de Grande-Synthe

Gestion de la clientèle

Notre clientèle est constituée de moyennes et grandes entreprises ainsi que des municipalités, des petites entreprises et des particuliers. Cela représente une centaine de clients.

Pour le volet municipal, nous répondons à des appels d'offre émis par la commune. Pour le volet entreprises et particuliers, nous travaillons beaucoup grâce au bouche-à-oreille.

Des clients satisfaits de nos prestations nous référencent à d'autres. Ils nous soumettent le plus souvent un cahier des charges pour lequel nous leur fournissons un devis.

Notre clientèle choisit bien souvent notre structure pour ses aspects local, social et environnemental. Beaucoup de nos clients sont établis à une distance



proche de Grande-Synthe ce qui nous permet de développer avec eux une relation de proximité. La dimension environnementale est également une préoccupation de plus en plus importante de nos clients. La plus grande partie de notre clientèle est constituée d'entreprises classées au niveau européen par la directive SEVESO 2-3 qui prend en compte les nouvelles données écologiques. Dans le cadre du développement durable inclus dans la charte des entreprises, et ce depuis avril 2009, nous nous sommes investis dans une gestion différente des espaces verts qui consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon des normes écologiques (interdire le phytosanitaire, création de bandes fleuries, zones de fauches, etc...).

Les entreprises font généralement appel à des consultants externes pour les aider à rédiger un cahier des charges intégrant une gestion différenciée de leurs espaces verts. Il nous arrive également d'impulser ce type de gestion chez des clients qui n'en formulent pas la demande au préalable. Nous leur conseillons des aménagements permettant de réduire le nombre d'entretiens réguliers normaux ou des modifications de leurs pratiques d'entretien.

Types de travaux réalisés

Nous réalisons différents travaux, tels que :

- La tonte des pelouses,
- Le bêchage et le binage des massifs,
- La taille des haies et arbustes,
- L'application raisonnée de produits phytosanitaires,
- L'aménagement et la plantation d'espaces verts.

Par ailleurs, la sécurité a toujours été notre priorité et nous nous sommes donc naturellement tournés vers la certification M.A.S.E. (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) qui constitue un référentiel décrivant les lignes directrices pour l'amélioration de la sécurité.

L'atelier Espaces Verts de Grande - Synthe et la gestion différenciée

Depuis le mois d'avril 2009, nous avons de plus en plus de chantiers où la mise en place de la gestion différenciée a été intégrée à notre savoir-faire. Sur ces chantiers, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires qui ont été remplacés par un désherbage thermique. Nous effectuons un fauchage une à deux fois par an à la place de tontes hebdomadaires. En ce qui concerne les tailles, nous pratiquons la taille douce et la taille de transparence afin de respecter au mieux le végétal et le port naturel de l'arbre. Nous récupérons du mulch suite au broyage des déchets de taille que nous utilisons ensuite sur nos massifs afin de minimiser l'entretien manuel et éviter l'utilisation de produits chimiques. Enfin, nous privilégions les aménagements qui limitent le nombre d'entretiens et les espèces locales dans les plantations.

L'exemple de l'entreprise Ball packaging

Nous avons, par exemple, été sollicités pour la création d'un parc éco-paysager dans un bassin de rétention des eaux d'incendie sur le site d'une entreprise : Ball packaging localisée à Bierne.



Descriptif des travaux réalisés : plantation d'une haie libre, plantation d'arbres de haut et moyen jet, création d'une prairie fleurie (herbacées vivaces de type graminée) et une autre prairie spéciale verger, création d'un verger, végétalisation d'un talus. Nous avons également installé des gîtes à insectes, des nichoirs à oiseaux, des pierriers et des tas de bois.

Ce site est parcouru par un sentier constitué d'une pelouse semée sur du gravier et fauchée régulièrement évitant ainsi l'interruption nette entre les différents milieux (écologique et paysager).

La formation des équipes

Il nous a semblé utile de collaborer avec des organismes de formation externes afin de pouvoir assimiler les nouvelles techniques d'entretien et les proposer ensuite à nos clients. Afin de parfaire nos connaissances et avec le soutien d'EDF, une équipe a suivi 2 journées d'information sur la biodiversité et la gestion différenciée sous l'égide de Chico Mendès. Notre souhait est de voir perdurer ce type de collaboration dans le temps.

La sensibilisation et l'information du personnel

Comment est perçue la gestion différenciée par les personnes accueillies dans notre établissement et travaillant au secteur Espaces Verts ?

« Il faut éviter d'utiliser les produits de traitement surtout quand il pleut car les produits sont lessivés et se retrouvent dans les rivières et tuent les insectes par la pollution ». Hubert Rément (ouvrier).

Les nouvelles pratiques, tel le fauchage bi-annuel au lieu de la tonte mensuelle, nécessitent de notre part de sensibiliser nos ouvriers à la biodiversité. Il faut, en effet, créer d'autres habitudes de travail. Par ailleurs, un terrain fauché (et non tondu) leur semble moins net, moins « propre ». Là aussi, nous avons un rôle pédagogique à jouer.

Conclusion

L'E.S.A.T. de Grande-Synthe se mobilise pour ce projet qui est une prise de conscience de la gestion de l'environnement, tout en sachant qu'un déficit permanent est à réaliser sur le plan pédagogique et sur l'organisation du travail. Nos efforts consentis pour la gestion différenciée auront un impact important sur l'environnement.

**L'équipe Espaces Verts des ESAT de
l'Association des Papillons Blancs de
Dunkerque**

<http://www.papillonsblancs-dunkerque.fr/>

*Eco-pâturage :
Marquette-lez-Lille
joue la carte de l'innovation*

Ils sont arrivés le 1er avril 2010, sous l'œil incrédule de Marquettois croyant à un poisson d'avril. Et pourtant, ce n'en était pas un. Eux, ce sont ces animaux aujourd'hui chargés d'entretenir des espaces verts dans le cadre d'une démarche globale de développement durable. Zoom sur l'initiative d'une ville aux petits soins pour l'environnement.

La biodiversité en ligne de mire

Marquette-lez-Lille fait de la biodiversité la priorité dans le cadre de son travail en faveur du développement durable. Ce choix délibéré résulte d'une double analyse : la ville recense de nombreux espaces verts et autres aménagements naturels qu'il faut préserver (à l'image des berges de la Deûle et de la Marque). Et, en parallèle, les Marquettois sont confrontés depuis 2002 à des phénomènes de prolifération de chironomes *riparius** qui les sensibilisent aux questions de biodiversité.

Soucieuse de soigner les espaces naturels, la Ville s'est lancé un défi de taille : favoriser la biodiversité et de ce fait, le retour des espèces sur son territoire. Un travail de longue haleine qui commence aujourd'hui à porter ses fruits.

Afin de mener à bien cette mission, Marquette a fait le choix de s'entourer de spécialistes du sujet tout en associant la population, fortement incitée à contribuer à sa manière au « chouchoutage » de leur cadre de vie. 2010 a ainsi marqué l'intensification des efforts collectifs au travers d'actions fortes, concrètes, fédératrices et riches de sens pour chacun.

Objectif : favoriser la prise de conscience et encourager les efforts individuels, aussi petits soient-ils, pour parvenir à mettre en place une dynamique de masse efficace.



* Le chironome est un insecte de petite taille appartenant à la famille des diptères et souvent confondu avec le moustique. Contrairement à ce dernier, il ne pique pas.

Des actions originales pour impliquer tous les publics

Le développement durable n'est pas qu'une affaire de spécialistes et de docteurs ès environnement. La biodiversité non plus. Partant du principe que chacun, à son échelle, peut faire quelque chose, la Ville de Marquette a décidé de mobiliser les habitants (petits et grands) au travers d'actions fortes.

Parmi elles, on notera l'organisation de la Bat-Night (Nuit de la chauve-souris) pour découvrir cet animal mystérieux très utile dans nos villes ; la fabrication et la pose de nichoirs pour inciter les oiseaux à réinvestir nos parcs ; la mise en place de subventions financières pour les particuliers investissant dans le compostage ou la récupération d'eau ; l'installation de parcs à vélos pour limiter la pollution urbaine ; la venue de mini-fermes dans les crèches...



Marquette, premier prix national du développement durable

En 2010, Marquette-lez-Lille se voit attribuer le prix Evillementiel, prix national du développement durable, pour la série d'opérations proposées en avril de la même année à l'occasion de la Semaine du développement durable. Pendant sept jours, de nombreux rendez-vous de sensibilisation, pédagogiques, ludiques (...) étaient organisés dans toute la ville pour inciter au changement de comportement en matière de préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Et de son côté, pour montrer l'exemple, la Ville a également agit en travaillant sur un plan de déplacement entreprise pour ses agents, en remplaçant petit à petit des équipements trop énergivores dans des bâtiments dont elle est propriétaire, en investissant dans les énergies renouvelables pour la restauration scolaire (panneaux photovoltaïques pour chauffer l'eau, installation de cuves récupératrices d'eau...) et en mettant en place des actions positives pour l'environnement et pour la population comme l'éco-pâturage.

Eco-pâturage : des jardiniers pas comme les autres

Le 1er avril 2010, une transhumance de moutons était organisée dans les rues du centre-ville. Cet événement surprenant, organisé dans le cadre de la Semaine du développement durable, avait pour prétexte le lancement de l'éco-pâturage à Marquette. En effet, depuis cette date, la Ville fait entretenir quelques espaces verts... par des animaux ! Les tondeuses et autres produits chimiques ont été remplacés très « naturellement » par des moutons, des poneys, des vaches... Un choix qui vient répondre à la solution de l'entretien d'espaces aux typologies particulières. Deux étaient concernés par ce procédé en 2010. Aujourd'hui, ils sont quatre. L'éco-pâturage s'applique à Marquette à des terrains isolés, accidentés ou à des sites à faible pollution.

Pourquoi l'éco-pâturage ?

L'emploi d'engins mécaniques est une démarche traumatisante qui élimine d'un coup toute la végétation d'un site. Le pâturage, outre son action non polluante, est source de diversité, notamment en aérant le tapis herbacé et en décapant la surface du sol. La Ville « s'équipe » d'un nouvel outil « propre », adapté à l'entretien des espaces verts.

Comment ça marche ?

D'avril à octobre, des espèces animales prennent possession d'espaces verts marquettois sécurisés. La première étape de leur « travail » consiste à consommer les végétaux présents sur le site, quelque soit la nature du terrain : ronces, pelouse... Cette action simple engendre un deuxième impact qu'est la destruction mécanique de la végétation.



Elle s'opère lors du piétinement des espèces choisies en adéquation avec la surface et l'état du terrain. Troisième conséquence : l'apport d'excréments sur la zone pâturée, sources d'azote et premiers maillons de la chaîne alimentaire. Minimisées dans leur volume grâce à la taille des animaux (espèces de petite taille), les déjections sont néanmoins favorables à de très nombreuses espèces animales et végétales. Plus qu'une simple action de tonte, cette technique d'entretien des espaces vise à rétablir la biodiversité dans la ville tout en prenant en compte l'environnement.



Dans la même optique, cette démarche de proximité est complétée par des actions pédagogiques : en 2011, la société Ecozoone a été choisie pour installer ponctuellement des mini-fermes dans les haltes-garderies de la ville, favorisant ainsi la découverte des animaux, de leur mode de vie...

La prise en main complète du processus par le prestataire permet à la commune de conserver la souplesse nécessaire à la gestion des espaces en fonction des aléas constatés. Ce fonctionnement permet ainsi de réguler la vitesse à laquelle la commune veut nettoyer ses espaces en changeant si nécessaire et sur des périodes courtes les espèces animales.



Qui s'occupe des animaux ?

La démarche d'éco-pâturage est confiée à un prestataire privé : Ecozoone, spécialiste dans ce domaine. Il gère l'ensemble de la prestation, du choix des espèces en fonction des terrains au suivi vétérinaire en passant par le déplacement des animaux, l'assurance... Les services municipaux n'interviennent pas, sauf cas exceptionnel, préférant confier ces missions à une structure expérimentée.

Quel bilan ?

La Ville ne tire de cette initiative que du positif : économies d'entretien des terrains (en produits et équipements), image d'une ville dynamique et innovante renvoyée au public, retours enthousiastes de la part de la population... En effet, le pâturage a immédiatement été apprécié par les habitants qui ont adopté les animaux et a aujourd'hui une véritable vocation sociale. Ainsi, il n'est pas rare de voir des Marquettois venir caresser les animaux, les regarder, les nourrir en famille. Une démarche conviviale qui permet, en plus de créer du lien entre les habitants, d'accélérer les changements de comportements en matière de préservation de l'environnement.

Les sites « naturellement vôtre »

Pasteur, l'ancien site industriel

2 hectares // Animaux : 2 vaches, 1 gros poney (et un âne en plus en été)

Quai de la Deûle et chemin de halage, les zones accidentées

2000 m2 chacun // Animaux : moutons, chèvres nubienues, chèvres naines

L'abbaye cistercienne, préserver une terre d'histoire

L'ancien site de l'abbaye cistercienne est aujourd'hui une zone de fouilles archéologiques ouverte au public ponctuellement, dans le cadre des Journées du patrimoine par exemple. Afin de pouvoir préparer le site à l'accueil du public, des poneys Shetland interviennent ponctuellement. En 2011, 5000m2 ont été défrichés sur le site par les animaux.

Julie BAIN

Chargée de communication
Mairie de Marquette-Lez-Lille
www.marquettelezlille.fr

SEVIndic : un outil de pilotage en ligne pour l'évolution des pratiques professionnelles en espaces verts

L'application d'une nouvelle politique de gestion, qu'elle soit gestion différenciée, gestion écologique, objectif ZéroPhyto ou même limitation budgétaire, nécessite la mise en place d'un processus itératif d'évaluation faisant intervenir de multiples indicateurs : réalisation d'un état des lieux initial, le « niveau zéro » (consommation d'intrants, état de biodiversité, état du patrimoine, budget, ...), mise en place de nouvelles pratiques de gestion en fonction de ce niveau zéro puis évaluation régulière de ces mesures afin de connaître leur pertinence et leur efficacité. Pour accompagner les collectivités dans ce besoin d'outil de pilotage, Plante & cité vient de lancer SEVIndic (Services Espaces Verts - Indicateurs), un outil de gestion interactif pour les services espaces verts des villes.

Cette plateforme présente un triple objectif :

- **Mutualiser les expériences** de différents services pour favoriser une évolution globale des pratiques
- **Apporter un outil d'aide à la gestion** pour les Services Espaces Verts et plus largement les services techniques
- **Diffuser des connaissances** par le biais de chiffres clés et de certaines tendances des Services Espaces Verts

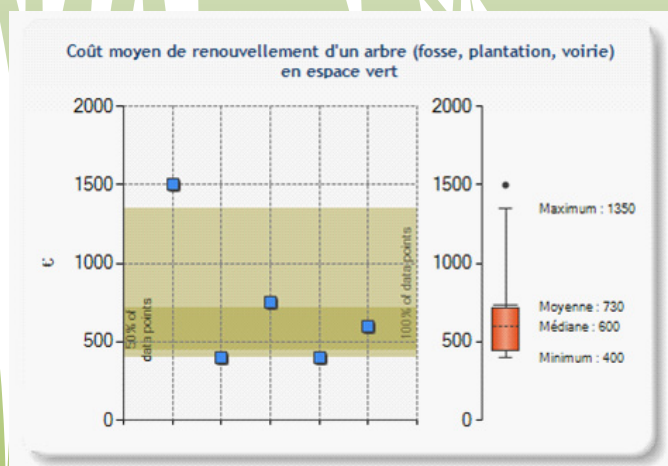


Figure 1 : La mutualisation des expériences permet de comparer de façon anonyme plusieurs indicateurs de gestion. Ici, les coûts moyens de renouvellement d'un arbre en espace vert

250 indicateurs à choisir et utiliser suivant ses propres objectifs

Suivi des évolutions budgétaires, gestion des intrants (eau, produits phytosanitaires...), gestion du patrimoine arboré, des déchets, gestion du personnel, SEVIndic regroupe 250 indicateurs de gestion économiques et environnementaux que le gestionnaire peut utiliser selon ses propres objectifs de service.

GESTION DES DÉCHETS

Déchets verts

- ☐ Quantité de déchets verts valorisés par compostage (via une plateforme de compostage interne ou externe) / Superficie totale des espaces verts à la charge du SEV
- ☐ Quantité de déchets verts exportés (valorisés ou non) / Superficie totale des espaces verts à la charge
- ☐ Réalisez-vous des analyses du compost produit en interne ?
- ☐ Le compost réalisé en interne est-il conforme à la NFU 44-051 ?

Déchets collectés dans les espaces publics gérés par le SEV

Figure 2 : Les SEV peuvent créer leur outil de pilotage personnalisé, en choisissant dans une arborescence thématique les indicateurs les plus adaptés à leurs besoins

Une construction partenariale

Né d'un réel besoin des collectivités, l'outil informatique a été développé par Plante & Cité en partenariat avec plusieurs collectivités du Grand Ouest et le CNFPT, sur la base de deux projets existants : un référentiel d'indicateurs environnementaux réalisé par Plante & Cité et le CNFPT, et un outil informatique d'indicateurs économiques de gestion, initié par le Groupe AITF Ouest et la Ville de La Rochelle, transmis à Plante & Cité pour son actualisation et son développement. Ce projet est soutenu par l'ONEMA, dans le cadre du plan Ecophyto 2018 avec le pilotage du ministère du Développement Durable.

3 outils complémentaires pour répondre au mieux aux différents besoins des collectivités

La plateforme d'indicateurs de gestion organisée en trois outils interactifs complémentaires, disponibles en ligne :

- **L'Outil de Pilotage Interne** : Véritable outil de gestion du service, il permet à chaque service espaces verts de suivre l'évolution de ses pratiques sur la base d'indicateurs qu'il aura choisi

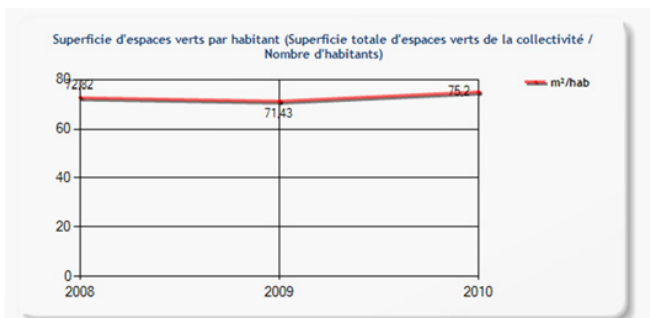


Figure 3 : Les indicateurs de pilotage permettent au SEV d'avoir un suivi patrimonial et des pratiques de gestion année après année

- l'Outil de Comparaison : Sur la base d'une comparaison anonyme entre Services Espaces Verts, cet outil permet de visualiser les tendances des pratiques des collectivités selon un nombre d'indicateurs pertinents prédéfinis
- le Baromètre Espaces Verts : outil de communication à destination des élus et du grand public, il recense les chiffres clés des Services Espaces Verts sur les plans économiques et environnementaux

Une fois les données renseignées, les résultats sont présentés sous forme graphique pour une meilleure lisibilité. Il est possible d'exporter les données enregistrées au format Excel pour une exploitation en interne.

En plus de ces trois outils, la plateforme informatique dispose d'un onglet Ressources Documentaires : il centralise la liste des données internes à collecter pour alimenter les outils et l'intégralité des indicateurs, et donne accès au manuel d'utilisation de la plateforme informatique qui décrit les différentes fonctionnalités des outils développés.

« SEV'Indic répond à un réel besoin des collectivités », comme l'indique Grégory Aymond, responsable des espaces verts de la ville de Roanne. « Les services espaces verts des collectivités mettent en oeuvre de nombreuses évolutions dans la gestion du patrimoine vert des communes. En tant que responsable de service, je souhaite suivre leurs progrès, par exemple sur les volumes d'eau consommés pour l'arrosage, les quantités de produits phytosanitaires utilisées. Je souhaite aussi observer l'évolution des moyens humains et financiers disponibles pour mon service par rapport aux surfaces à entretenir.

L'outil d'indicateurs de suivi proposé par Plante & Cité peut donc être précieux pour participer à cet objectif d'évaluation des actions engagées. »

<http://indicateurs.plante-et-cite.fr>

Camille Jouglet
Chargée de mission Plante & Cité
www.plante-et-cite.fr/

Bibliothèque de graines

Depuis septembre 2011, le Conservatoire botanique national de Bailleul a mis en place une bibliothèque de graines pour permettre aux habitants du Nord Ouest d'apprendre à connaître les plantes sauvages et se doter d'un jardin au naturel !

Le principe

Les personnes intéressées peuvent emprunter durant une année des graines d'espèces sauvages locales au Conservatoire et les planter dans leur jardin. En contrepartie, l'emprunteur s'engage à restituer une partie de sa récolte une fois la plante en graine afin de réalimenter la bibliothèque et la maintenir autonome. Plus il y aura de graines dans la banque, plus il y aura d'éco-jardiniers qui pourront cultiver leurs plantes locales sauvages!

Les espèces concernées

Les espèces proposées sont sauvages et indigènes. Les espèces disponibles pour le moment sont la Digitale pourpre, l'Onagre, la Nielle des blés, la Grande marguerite et la Julienne des dames. Leur nombre devrait augmenter dans les mois à venir. Les espèces protégées, menacées, invasives ou susceptibles de croisements néfastes avec des populations sauvages ne sont pas intégrées dans la bibliothèque.

En pratique

Pour accéder à la bibliothèque de graines, il faut vous rendre à la bibliothèque botanique et phytosociologique de France, qui se trouve au Conservatoire. La bibliothèque est accessible uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la bibliothèque par téléphone ou par mail pour convenir d'un rendez-vous.

Tél : 03.28.49.93.07

Mail : s.peckeu@cbnbl.org

A chaque emprunt, il vous faudra remplir une charte de l'adhérent, téléchargeable sur le site du Conservatoire, précisant le numéro de sachet et la date de l'emprunt. A travers cette charte, l'emprunteur s'engage à restituer les graines au Conservatoire l'année suivante.

Pour obtenir plus d'infos sur la bibliothèque de graines, vous pouvez consulter le site Internet du Conservatoire botanique national de Bailleul.

<http://www.cbnbl.org/www/>

Petit retour sur les actions menées par Nord Nature Chico Mendès pour le volet gestion différenciée durant ces 4 années de projet.

«Landscape and Nature for All» est un programme qui rassemble 15 partenaires anglais et français autour de la gestion des paysages et des habitats naturels dans le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et le Kent Down Area of Outstanding Natural Beauty.

Les actions réalisées par Nord Nature Chico Mendès s'inscrivaient dans l'axe « connexions et corridors écologiques » du projet LNA. La fonction des corridors écologiques est d'assurer une continuité pour le flux d'espèces. Les objectifs de cet axe étaient :

- la restauration et la création d'habitats permettant de maintenir ou développer un maillage écologique dans le territoire transmanche, en particulier dans des secteurs urbanisés ou des régions de grandes cultures.
- la promotion d'une gestion plus écologique de ces espaces en faveur de la biodiversité.

Nord Nature Chico Mendès a réalisé, dans ce cadre, les actions suivantes qui ont permis de sensibiliser les collectivités locales à une gestion différenciée des espaces verts :

- une **conférence/débat** à destination des communes, organisée par le Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale à Le Wast en 2008, a permis de présenter la notion de gestion différenciée et les actions prévues dans le cadre du programme.
- l'**accompagnement des collectivités** à la gestion différenciée qui s'est traduit par la réalisation d'un diagnostic de terrain et l'apport de préconisations de gestion des espaces verts (sur 1 demi-journée). 7 communes ont bénéficié de cette formule : St Omer, St Etienne au Mont, Bouquehault, Ferques, Bayenghem-lez-Eperlecques, Nordausque et Ruminghem.
- les **1/2 journées techniques** à Marquise en 2010 et Attin en 2011 avec au programme la présentation des aides financières possibles (Région et Agence de l'Eau) pour la mise en oeuvre de la gestion différenciée et des démonstrations de matériels et de techniques adaptés à une gestion alternative des espaces verts.
- une **visite de terrain** d'une journée à Wizernes et Wormouth en 2011 qui a permis de découvrir des expériences concrètes et de valoriser le travail de ces communes qui transmettent leur

expérience et encouragent les autres à se lancer dans la gestion différenciée.

- **4 Journées de Rencontre et d'Echanges** à Arques en 2008, Condette en 2009, Calais en 2010 et Ferques en 2011. Celles-ci ont été organisées sur le territoire du Parc des Caps et Marais d'Opale afin de favoriser la participation des collectivités du Parc. A chaque fois, entre 60 et 120 personnes ont participé à ces journées où les interventions thématiques, témoignages et questions du matin ont laissé place au terrain l'après-midi avec des visites, des ateliers techniques, ...

Les thèmes abordés ont notamment permis de valoriser les expériences de terrain des différents partenaires situés sur le territoire concerné par le projet, notamment les interventions de partenaires LNA (Parc Caps et Marais d'Opale, Kent Wildlife Trust).

L'accompagnement des collectivités à la gestion différenciée, expérimenté avec LNA, est devenu un outil efficace, adapté et qui a été exporté à d'autres territoires (comme le Pays du Calais). Il permet en outre de valoriser, auprès des élus, le travail des techniciens et favorise l'intérêt pour des thématiques connexes telles que le suivi de la biodiversité. On remarque cependant que pour une efficacité accrue, un accompagnement à moyen terme apparaît nécessaire. Le programme LNA a permis d'impulser une certaine dynamique. Il s'agit maintenant, pour les acteurs du territoire, de se donner les moyens de la développer !

Mais aussi dans le cadre du projet LNA

- de nombreux groupes de travail franco-britanniques sur les différents thèmes du projet
- 1 voyage d'étude dans le Kent (corridor d'Ashford, Roadside Nature Reserve, Mares avec British Trust Conservation Volunteer)
- 1 étude : « la gestion différenciée des linéaires, état des lieux et application sur la RD940 (entre Wimereux et Sangatte) »
- 9 LABEL Mare (mares écologiques et pédagogiques) à Ardres, Belle et Houlefort, Conteville-Lez-Boulogne, Eperlecques, Ferques, La Capelle-Lès-Boulogne, Samer (2) et Tatinghem

Quick return on actions carried out by Nord Nature Chico Mendès at the level of ecological greenspaces management during these 4 years' project.

«Landscape and Nature for All» is a program which gathers 15 english and french partners around landscape and natural habitats management in the Caps et Marais d'Opale Natural Regional Park and the Kent Down Area of Outstanding Natural Beauty.

Actions realized by Nord Nature Chico Mendès were part of the axis «connexions and ecological corridor» of the LNA project. The ecological corridor provides a continuity for the movements of species. The objectives of this axis were :

- restoration and creation of habitats allowing to maintain or develop an ecological gridding in the cross-channel territory, particularly in urbanized areas or regions of crops
- promoting of a more ecological greenspaces management in favor of biodiversity.

Nord Nature Chico Mendès realized, within that framework, the following actions which allowed to develop local authorities' awareness of the ecological greenspaces management.

- a **conference/debate** intended for municipalities were organized in 2008 at Le Wast by the Caps et Marais d'Opale Natural Regional Park. It allowed to present ecological greenspaces management notions and the actions planned within the program
- the **guidance of local authorities** on ecological greenspaces management which resulted in making a diagnosis and providing recommendations (during 1/2 day). 7 municipalities benefited from this action : St Omer, St Etienne au Mont, Bouquehault, Ferques, Bayenghem-lez-Eperlecques, Nordausque et Ruminghem.
- the **1/2 technical days** in Marquise in 2010 and Attin in 2011. At the program, the presentation of possible financial aids to implement ecological greenspaces management and demonstrations of materials and adapted techniques to an alternative greenspaces management.
- a one-day **field visit** in Wizernes and Wormouth in 2011 which allowed to discover concrete experiences and to promote the work of these municipalities who pass their experience on the others and encourage them to go into ecological greenspaces management.

- **4 Meeting and Exchanges Days** in Arques in 2008, Condette in 2009, Calais in 2010 and Ferques in 2011. Those meetings were organized on the Caps et Marais d'Opale Park territory to encourage the involvement of local authorities from that area. At each time, there were between 60 and 120 participants. The thematical talks, testimonies and questions on the morning left the way to the field on the afternoon with visits, technical workshops,...

The tackled themes have permitted to highlight the partner field experiences located on the concerned area, with notably LNA partners talks (Caps et Marais d'Opale Park, Kent Wildlife Trust).

The guidance of local authorities, experienced with LNA, has become an efficient and adapted tool which has been exported to other territories (like Pays du Calaisis...). In addition to promote the work of technicians, it also allows to encourage an interest in related thematics (biodiversity monitoring for example). However, we point out that, for an increased effectiveness, a mid-term guidance appears necessary. The LNA program permits to encourage a certain dynamic. The local actors have to provide themselves with the means to develop it!

Also, within the LNA project framework

- numerous Franco-British working groups on the different project themes
- 1 study visit in Kent (Ashford corridor, Roadside Nature Reserve, ponds with British Trust Conservation Volunteer)
- 1 study : « ecological greenspaces management of linéaires, review and application on the RD940 (between Wimereux and Sangatte) »
- 9 LABEL Mare (ecological and pedagogical ponds) in Ardes, Belle et Houlefort, Conteville-Lez-Boulogne, Eperlecques, Ferques, La Capelle-Lès-Boulogne, Samer (2) et Tatinghem

De l'arbre au sol, les Bois Raméaux Fragmentés



Editions de Rouergue,
25,90€

Cet ouvrage, rédigé par Eléa Asselineau et Gilles Domenech, constitue une véritable référence en matière de BRF. Les différents chapitres qui le composent traitent de l'univers du sol et du fonctionnement des plantes, des expériences mises en oeuvre dans le monde entier, des techniques applicables aux BRF et de la gestion des arbres.

Sur la piste des papillons

Sur
la piste
des
papillons

Benjamin Bergerot



DUNOD



Benjamin Bergerot, chercheur au Cemagref et docteur en Biologie du Muséum national d'Histoire naturelle, nous livre un ouvrage permettant à tout naturaliste en herbe de reconnaître les différentes espèces de papillons. La première moitié du livre est consacrée aux mœurs des papillons, à leur position dans les écosystèmes, à leur cycle de vie et aux manières de les attirer. La deuxième moitié est un ensemble de portraits de quelques espèces généralement communes ainsi que quelques raretés. De nombreuses adresses utiles figurent également en fin d'ouvrage.

Editions DUNOD/MNHM,
15,90€

Une base de données photos libres de droits sur le site www.gestiondifferentiee.org

Notre site Internet Gestion Différenciée s'est doté d'un nouvel outil : une base de données de photos libres de droits accessible en ligne.

http://www.gestiondifferentiee.org/spip.php?rubrique46&var_mode=calcul

Cette base de données comprend actuellement plus de 300 photos, classées en différentes thématiques. Ces photos sont mises à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons.

Nous vous invitons à partager vos photos au travers de ce site. Pour cela, envoyez-nous vos fichiers (en haute résolution pour en permettre ensuite l'impression) à l'adresse :

contact@nn-chicomendes.org

N'oubliez pas de nous indiquer pour chaque fichier le titre de la photo ainsi que le nom de son auteur.

Un site Internet pour se former à la Gestion Différenciée des zones humides et cours d'eau

Ce module de formation en ligne vise à faire découvrir de nouvelles techniques et une nouvelle vision de la gestion des cours d'eau. Il est proposé par le pôle wallon de gestion différenciée, notre homologue en Belgique francophone.

Bien que créé pour la Belgique, ce module peut tout à fait s'appliquer aux zones humides et aux cours d'eau du Nord-Pas-de-Calais, proches géographiquement et présentant une faune et une flore très similaires.

La formation est accessible gratuitement à l'adresse suivante :

<https://sites.google.com/site/formationzoneshumides/home>

Retrouvez des infos, des guides, des fiches techniques, des vidéos... sur notre site :

www.gestiondifferentiee.org

Pensez à la recherche thématique !!! (ex : communication, biodiversité, urbanisme...)

La Mission Gestion Différenciée est animée par

Nord Nature Chico Mendès

7 rue Adolphe Casse - 59000 Lille

Tél. : 03.20.12.85.00 - Fax. : 03.20.91.01.73

e-mail : contact@nn-chicomendes.org

www.nn-chicomendes.org

Nous sommes soutenus par :

